



## CHARTER D'ETHIQUE ET DE BONNE CONDUITE DES LOGES MACONNIQUES EGYPTIENNES

### APPEL DE LA CHARTER D'ETHIQUE

Janvier 2019 E.: V.:

La franc-maçonnerie française est riche de plus de 160 000 Sœurs et Frères. Mais seulement environ 5000 d'entre eux pratiquent les Rites Egyptiens. Soit à peine plus de 3% des francs-maçons. Les divisions récurrentes, l'éparpillement des obédiences des Rites Maçonnes Egyptiens, le non-respect de nos valeurs communes contribuent à l'affaiblissement de la franc-maçonnerie égyptienne tout entière. Ces rites sont pourtant arrivés il y a deux siècles en France. Leur histoire et symbolisme sont riches et puissants.

Il est aujourd'hui plus que jamais essentiel de continuer à défendre et à préserver l'essence et l'esprit de cette maçonnerie en France et dans le monde. La Charter d'Ethique est désormais indépendante de toute obédience et de tout système. La Charter d'Ethique, qui n'est pas une obédience, invite fraternellement les Respectables Loges bleues libres et souveraines travaillant à un rite égyptien à en devenir signataires. Chaque Respectable Loge bleue signataire garde toutes ses différences, ses prérogatives, sans remise en cause de son appartenance à son obédience d'origine. Cette signature étant exempte de capitation.

Pour être signataire, il suffit d'être en accord avec ces valeurs, et de retourner la Charter ci-jointe avec le sceau de votre Respectable Loge, en indiquant le nom de votre RL, Orient, et Obédience à l'adresse suivante : [chartedethique@sfr.fr](mailto:chartedethique@sfr.fr)

La Loge signataire recevra ensuite une patente pour utiliser le sceau de la Charter d'Ethique et le faire figurer, si elle le souhaite, dans ses documents de communication.

### LE PROJET MÂAT

La mise en valeur des Rites Maçonnes Egyptiens passe aussi par des travaux de recherche en Loges bleues. D'ici un an, une planche de langue française sera sélectionnée ainsi qu'une synthèse des planches les plus représentatives, seront présentées et débattues lors d'une tenue exceptionnelle puis envoyées aux Loges signataires. **La place et l'éthique du Franc-Maçon Egyptien dans la maçonnerie égyptienne, dans la maçonnerie universelle et dans la vie profane.**

La participation est réservée aux seules Loges signataires de la Charter d'Ethique. Il faut pour cela envoyer sa planche de recherche (qui peut être personnelle ou collective) avant le 1<sup>er</sup> novembre 2019 en précisant le nom de votre Orateur, RL, Orient et Obédience à l'adresse suivante :

[chartedethique@sfr.fr](mailto:chartedethique@sfr.fr)

## CHARTER D'ETHIQUE ET DE BONNE CONDUITE DES LOGES MACONNIQUES EGYPTIENNES



## CHARTRE D'ETHIQUE ET DE BONNE CONDUITE DES LOGES MACONNIQUES EGYPTIENNES

Cette Charte d'Éthique et de Bonne Conduite s'adresse aux Respectables Loges bleues libres et souveraines travaillant aux Rites Maçonnes Egyptiens (masculin, féminin ou mixte), afin de faire respecter, au travers de nos différences et spécificités, toutes les valeurs liées à la pratique du Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm, du Rite de Misraïm et du Rite de Memphis, valeurs que nous partageons et que nous souhaitons défendre et protéger.

Nous, Respectables Loges Maçonnes Libres et Souveraines de Memphis-Misraïm, Misraïm et Memphis, déclarons, que nous nous engageons à respecter les principes de base de cette Charte :

### **Article 1. De l'Ordre Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm, Misraïm et Memphis**

Nous déclarons opérer au développement et pour la défense de nos Rites Egyptiens, les Ordres Anciens et Primitifs de Memphis-Misraïm, Misraïm et Memphis qui sont pratiqués en France et dans le monde par des Respectables Loges bleues, dans le strict respect de leurs spécificités et différences.

### **Article 2. Du genre Humain et de l'Humanité,**

Nous déclarons opérer en liberté de conscience pour le perfectionnement de l'être humain et de l'humanité, pour la défense et le progrès de la dignité humaine et si tel est notre souhait sous l'égide du Grand Architecte de l'Univers ou du Sublime Architecte des Mondes.

### **Article 3. De la morale,**

Nous nous engageons à respecter les principes de la morale, par un comportement approprié et juste.

### **Article 4. De la République,**

Nous nous engageons à agir en conformité avec les lois en vigueur de la République, dans le respect de la devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité.

### **Article 5. De notre serment maçonnique,**

Nous nous engageons à respecter et à mettre en œuvre notre serment de secret et de fidélité envers la Franc-Maçonnerie en général et de notre ordre en particulier.

**Article 6. De l'intégrité et de la fraternité,**

Nous nous engageons à respecter et à mettre en œuvre toutes les valeurs prônées par la Franc-Maçonnerie Universelle et en particulier par les Rites Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm, de Misraïm et de Memphis. Les valeurs d'intégrité, d'honnêteté et de fraternité dans la vie profane, sans distinction de race, de religion et de sexe, comme dans notre vie maçonnique envers tous nos Frères et Sœurs.

**Article 7. Du refus de l'enrichissement personnel par l'entremise de la Franc-maçonnerie,**

Nous nous engageons à toujours faire acte de transparence dans l'exercice des comptes. Nous nous engageons à ne tirer aucun enrichissement personnel par l'intermédiaire de la Franc-Maçonnerie.

**Article 8. De la tolérance,**

Nous nous engageons à ce que les Sœurs et Frères d'Ateliers de Rites Maçonniques Egyptiens puissent se visiter mutuellement en leurs degrés et qualités, sous réserve des accords inter-Obédientiels.

**Article 9. Du respect de la Charte,**

Tout manquement grave à cette Charte d'Ethique par son signataire se traduira par son retrait.



**CHARTRE D'ETHIQUE ET DE BONNE CONDUITE  
DES LOGES MACONNIQUES EGYPTIENNES**

RL:.....  
.....  
.....  
VM:.....  
.....  
.....  
ORIENT:.....  
.....  
.....  
OBEDIENCE:.....  
.....  
.....  
DATE:.....  
TEL:.....  
COURRIEL:.....  
.....  
.....